

Veille de l'Observatoire
numéro 20 (mars 2006)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec field.ann-marie@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Pleine participation des Québécois issus des communautés noires
2. Aménagement de la diversité : trois jugements importants
3. Union européenne: la diversité sur le lieu de travail est profitable aux entreprises
4. Réfugiés: les demandes ont chuté de moitié depuis les cinq dernières années
5. Lutte contre l'extrême droite, la propagande raciste et les crimes haineux en Grande-Bretagne
6. Les droits humains des non-citoyens au Canada seraient souvent compromis
7. Droits économiques, sociaux et culturels des groupes ethnoculturels
8. Sous-représentation politique des femmes: refléter la diversité québécoise et le pluralisme politique
9. Portrait socio-économique des groupes ethnoculturels de Toronto
10. Antisémitisme au Canada, en France et aux Pays-Bas
11. Immigration illégale en Grande-Bretagne
12. L'entente sur les tiers-pays sûrs: une évaluation après 15 mois
13. Victoire historique de la communauté autochtone de Western Shoshone aux États-Unis

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À QUÉBEC...

1. Pleine participation des Québécois issus des communautés noires

Le **Groupe de travail sur la pleine participation à la société québécoise des communautés noires** a présenté un important rapport (http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/CommunautesNoires_RapportGroupeTravail_fr.pdf) à la Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le rapport constitue l'aboutissement de la consultation menée par le Groupe de travail et présente ses recommandations en huit grands axes, dont la lutte au racisme et à la discrimination raciale, l'accès à l'emploi, l'éducation ainsi que la mémoire collective et l'image des Noirs dans la société. Selon les membres du Groupe de travail, le gouvernement se doit d'exercer le leadership pour assurer la pleine participation à la société des Québécois issus des communautés noires et de mettre en place une série de mesures préventives et correctives.

À OTTAWA...

2. Aménagement de la diversité : trois jugements importants

Trois importants jugements touchant des questions liées à l'aménagement de la diversité dans l'espace public ont été rendus en mars. Tout d'abord, sur la question de la liberté de religion, la **Cour suprême du Canada** s'est prononcée dans le jugement *Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys* sur l'interdiction du port du kirpan à l'école (<http://www.lexum.umontreal.ca/csc-scc/fr/rec/html/2006csc006.wpd.html>). Sur la question des accommodements raisonnables, la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (Québec)** a publié ses conclusions sur la plainte déposée par 113 étudiants musulmans de l'École de technologie supérieure qui demandaient à l'institution de fournir un espace privé pour les étudiants désireux de faire leurs prières quotidiennes (http://www.cdpedj.qc.ca/fr/communiqués/docs-2006/COMM_ETS.pdf). Enfin, le **Tribunal canadien des droits de la personne** a émis un jugement relativement à un cas de propagande raciste sur Internet (http://www.chrt-tcdp.gc.ca/search/view_html.asp?doid=661&lg=e&isruling=0)

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

3. Union européenne: la diversité sur le lieu de travail est profitable aux entreprises

Le plus récent numéro de la revue *Égalité des Droits, En Pratique* vient d'être mis en ligne. Le périodique, qui se veut une revue d'information du **Programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination de l'Union européenne**, a consacré son numéro printanier aux questions relatives à la diversité dans les entreprises. (http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/nl5_06_fr.pdf) Selon la revue, les employeurs auraient un important rôle à jouer dans l'intégration des

minorités. En disposant d'une main d'œuvre diversifiée, les entreprises pourraient exploiter pleinement la diversité des talents des travailleurs, ce qui leur permettrait de maximiser les investissements et de conquérir de nouveaux marchés. Enfin, la revue annonce la mise sur pied d'un groupe d'experts pour conseiller la **Commission sur la situation des minorités ethniques** et qui aura pour mandat d'élaborer une approche cohérente et efficace pour lutter efficacement contre l'exclusion et le chômage dont sont victimes les minorités défavorisées à l'intérieur de l'Union européenne.

4. Réfugiés: les demandes ont chuté de moitié depuis les cinq dernières années

Selon un récent rapport du **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** (<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/events/openssl.pdf?tbl=STATISTICS&id=44153f592>), les revendications de statut de réfugié dans les pays industrialisés auraient chuté de moitié depuis les cinq dernières années, pour atteindre leur plus bas niveau en vingt ans. Cette diminution aurait été causée par une combinaison de facteurs, dont l'amélioration de la situation dans certaines régions comme les Balkans ou dans certaines parties d'Afrique, mais aussi et surtout à cause de l'imposition de politiques de plus en plus restrictives à l'égard des réfugiés dans les pays industrialisés. Il semblerait que le nombre de demandeurs d'asile soit beaucoup plus faible au Canada, aux États-Unis et en Australie qu'en Europe.

AILLEURS DANS LE MONDE...

5. Lutte contre l'extrême droite, la propagande raciste et les crimes haineux en Grande-Bretagne

La **Commission for Racial Equality**, un organisme para-gouvernemental de la Grande-Bretagne, a récemment mis en ligne un document d'information à l'intention des organismes communautaires, des écoles et des conseils locaux sur le maintien de bonnes relations entre les différents groupes minoritaires en période électorale, *Defeating Organised Racial Hatred*. (http://www.cre.gov.uk/Defeating_organised_racial_hatred.pdf). Les groupes d'extrême droite auraient tendance à divulguer de fausses informations en période électorale afin d'influencer le vote. Ils feraient par exemple circuler l'idée que tous les Musulmans supportent les organisations terroristes ou que les réfugiés sont trop nombreux et coûtent trop cher à l'État. À l'aide d'études de cas, le document suggère de nombreuses pistes de solutions visant à contrer la propagande raciste et haineuse. Le rapport aborde plus particulièrement les cas de l'islamophobie, de l'antisémitisme et du racisme à l'égard des Roms, des Irlandais, des réfugiés et des immigrants en général.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

6. Les droits humains des non-citoyens au Canada seraient souvent compromis

Le **Conseil canadien pour les réfugiés** a fait parvenir une soumission (<http://www.web.ca/ccr/CESCRsubmission.pdf>) au **Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU** dans laquelle il affirme qu'en vertu des lois et politiques canadiennes, les droits humains des non-citoyens seraient souvent compromis. La majorité des non-citoyens dont il est question sont issus des minorités racisées. Le rapport souligne plus particulièrement les violations des droits de l'homme dans trois domaines spécifiques: le droit à

la réunification familiale, le droit à la non-discrimination ainsi que le droit des travailleurs à s'organiser et à lutter collectivement.

7. Droits économiques, sociaux et culturels des groupes ethnoculturels

Selon le *Rapport social* de la **Ligue des droits et libertés** (http://www.liguedesdroits.ca/documents/desc/LDLrapport_social.pdf), l'actualisation des droits économiques, sociaux et culturels serait loin d'être assurée, malgré l'adhésion des gouvernements canadiens et québécois au *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. Les personnes appartenant aux groupes ethnoculturels seraient confrontées à des difficultés particulières, surtout en ce qui a trait à leur droit au travail. La Ligue dénonce la persistance du racisme et des préjugés tant à l'embauche que dans les milieux de travail, l'insuffisance des actions gouvernementales pour mettre fin à ces pratiques, ainsi que le maintien des obstacles à la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises hors du Canada.

8. Sous-représentation politique des femmes: refléter la diversité québécoise et le pluralisme politique

La **Fédération des femmes du Québec** a déposé en mars un Mémoire (<http://www.ffq.qc.ca/pub/mem-loi-electorale.pdf>) sur l'avant projet de loi devant remplacer la Loi électorale. Bien qu'elle se réjouisse du fait que le Gouvernement entreprenne une réforme du mode de scrutin, la Fédération juge qu'il n'arrivera pas à corriger les inégalités de genre dans la représentation politique. Elle recommande aussi que le Gouvernement permette aux femmes issues des groupes ethnoculturels et aux femmes autochtones d'être mieux représentées. Par exemple, l'organisme propose que la composition des listes nationales de répartition des sièges à la proportionnelle soit réglementée de telle sorte que ces listes comportent au moins une personne issue des minorités ethnoculturelles par bloc de huit candidatures.

9. Portrait socio-économique des groupes ethnoculturels de Toronto

L'**Université York** vient de publier une vaste étude portant sur les communautés ethnoculturelles de Toronto : *Ethno-Racial Groups in Toronto, 1971-2001: A Demographic and Socio-Economic Profile* (http://www.isr.yorku.ca/download/Ornstein--Ethno-Racial_Groups_in_Toronto_1971-2001.pdf). On y trouve une description détaillée des conditions socio-économiques de plus de cent groupes ethnoculturels de Toronto et une analyse des différences entre ces groupes et le reste de la population torontoise dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du revenu. L'étude aborde également la question de la racialisation de la pauvreté.

10. Antisémitisme au Canada, en France et aux Pays-Bas

La **Ligue des droits de la personne B'nai Brith Canada** a récemment mis en ligne un rapport sur les incidents antisémites en 2005 au Canada (<http://www.bnaibrith.ca/pdf/auditFrench2005.pdf>). La première section du rapport se concentre sur les données brutes pour l'année 2005 alors que la deuxième section contient des articles de fond concernant les incidents antisémites. La haine sur Internet, la négation de l'Holocauste ainsi que l'entrelacement de l'antisémitisme et de l'antisionisme font partie des sujets abordés.

La **Commission nationale consultative des droits de l'homme** en France a présenté en mars un rapport au Premier ministre concernant le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000264/0000.pdf>). Malgré une baisse

importante des actes racistes, antisémites et xénophobes en France, de plus en plus de Français se disent ouvertement racistes. Selon le rapport, il y aurait aussi une radicalisation des opinions hostiles aux étrangers. Enfin, l'organisme dresse pour l'année 2005 un tableau des manifestations de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie ainsi qu'un panorama des mesures prises dans diverses enceintes et à différents niveaux.

Enfin, les Pays-Bas ont eux-aussi rendu public un rapport (<http://www.icare.to/icare-francais/amsterdam-recommendations-fr.pdf>) sur l'antisémitisme. Le rapport, produit par **Magenta Foundation**, se penche plus particulièrement sur la problématique de l'antisémitisme académique. Des intervenants en milieu académique emploieraient des stéréotypes antisémites, « démonisant » ainsi les Juifs et l'État d'Israël. Le rapport propose plusieurs solutions visant à lutter contre l'antisémitisme dans les milieux scolaires.

INTERNATIONALES...

11. Immigration illégale en Grande-Bretagne

Selon l'**Institute for Public Policy Research** (IPPR), si le gouvernement permettait au demi million d'immigrants illégaux en Grande-Bretagne de demeurer au pays et de payer des taxes, le pays pourrait s'enrichir de plus d'un milliard de dollars. Le rapport intitulé *Irregular Migration in the UK* (http://www.ippr.org.uk/ecommm/files/irregular_migration.pdf), affirme qu'il existe plusieurs options pour gérer l'immigration illégale et prévient le gouvernement des risques entourant l'adoption de mesures visant à restreindre davantage ce type d'immigration. L'IPPR recommande que les immigrants illégaux qui sont déjà au pays puissent faire une demande de visa de travail sans craindre d'être déportés.

Par ailleurs, l'IPPR a aussi rendu publique une étude sur les différences entre les groupes ethniques de Grande-Bretagne. *Understanding Ethnic Group Differences in Britain: the Role of Family Background and Education in Shaping Social Class Outcomes* (http://www.ippr.org.uk/ecommm/files/platt_paper.pdf) montre en quoi les origines sociales contribuent ou nuisent au succès des individus âgés de 24 à 45 ans issus des différents groupes ethnoculturels de Grande-Bretagne.

12. L'entente sur les tiers-pays sûrs: une évaluation après 15 mois

Quatre groupes affiliés à la **Harvard Law School** aux États-Unis ont présenté un rapport sur les conséquences de l'Entente sur les tiers-pays sûrs signée par les États-Unis et le Canada. Loin d'atteindre les objectifs initiaux, *Bordering on Failure: The U.S-Canada Safe Third Country Agreement Fifteen Months After Implementation* (http://www.law.harvard.edu/academics/clinical/asylum_law/Harvard_STCA_Report.pdf) affirme que l'entente contribue à rendre la frontière canado-américaine moins sécuritaire et à mettre la vie des demandeurs d'asiles en danger.

Au Canada, plusieurs ONG ont également contesté l'entente sur les tiers-pays sûrs. Le **Conseil canadien pour les réfugiés**, **Amnistie internationale** et le **Conseil canadien des Églises** (<http://www.amnistie.qc.ca/nouvelles/nouvelles.cfm?record=4575>), estiment que l'entente va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. De plus, contrairement à ce qui avait été convenu lors de sa ratification, le bilan de la première années de mise en vigueur n'a pas encore été publié. Rappelons que ces trois organismes ont présenté une contestation judiciaire le 29 décembre 2005 à la cour fédérale.

13. Victoire historique de la communauté autochtone de Western Shoshone aux États-Unis

Une décision historique a été rendue par le **Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations Unies** suite à la plainte déposée par la communauté autochtone de Western Shoshone (<http://www.metisnation.ca/pdfs/US-Western-Shoshone-Decision.pdf>). Le Comité demande au gouvernement américain de mettre fin à ses actions visant à récupérer 90% du territoire ancestral de la communauté de Western Shoshone, soit approximativement 60 millions d'acres (Communiqué: <http://www.metisnation.ca/press/06-mar10.html>). Le Comité exige des États-Unis qu'ils respectent les droits de la communauté de Western Shoshone et qu'ils entament un dialogue afin de trouver une solution acceptable.

Cette veille a été compilée par Kim O'bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquez avec Ann-Marie Field.
field.ann-marie@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318